

À Étampes-sur-Marne, le 19 septembre 2022

Nos réf : EH/CB/VL/JC  
Affaire suivie par : Julie CHAUFFERT  
Contact : [julie.chauffert@carct.fr](mailto:julie.chauffert@carct.fr) / 03.23.82.52.15

Objet : Lancement de l'appel à projets 2023 du Contrat de Ville pour les quartiers prioritaires Vaucrises et Blanchard

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint la note de cadrage départementale 2023 pour l'intervention des crédits spécifiques de la Politique de la Ville.

Pour candidater à l'appel à projets 2023 du Contrat de Ville de Château-Thierry pour les quartiers prioritaires Vaucrises et Blanchard, le dépôt des dossiers pourra être réalisé **jusqu'au 6 novembre 2022**, sur la plateforme Dauphin : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr/aides>.

En amont des dépôts sur la plateforme, les porteurs de projets doivent **obligatoirement** contacter le service Politique de la Ville : [julie.chauffert@carct.fr](mailto:julie.chauffert@carct.fr) et [virginie.laplaige@carct.fr](mailto:virginie.laplaige@carct.fr).

Les projets déposés devront répondre aux priorités établies dans le respect des quatre piliers suivants :

- L'emploi et le développement économique
- La cohésion sociale
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain
- La citoyenneté et les valeurs de la République

Afin d'assurer l'instruction du dossier, il faut **impérativement** indiquer dans le budget prévisionnel un montant dans la rubrique « 74-subventions d'exploitation » pour :

- L'État : « 02-ETAT-POLITIQUE-VILLE »
- La Communauté d'Agglomération : « 02-CA DE LA REGION DE CHATEAU THIERRY »

La commune « CHATEAU THIERRY » et la Région « HAUTS DE FRANCE (CONSEIL REGIONAL) » peuvent également être sollicitées.

Comptant sur votre participation, veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Le Président,

ETIENNE HAY  
2022.09.21 16:40:27 +0200  
Ref:20220919\_115522\_1-3-O  
Signature numérique  
le Président

Etienne HAY

Le Maire,



Sébastien EUGÈNE